



# SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889

le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme

**Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER**

Saint-Riquier, le 04/01/2021

Madame la Préfète  
PREFECTURE  
80000 AMIENS

**Objet : Projet de méthanisation initié par la  
Sté BIOENERGIE CENTULOISE à SAINT-RIQUIER**

Madame la Préfète,

Les habitants de SAINT-RIQUIER sont depuis le 9 décembre 2020 amenés à donner leur avis, dans le cadre de la consultation publique portant sur le projet de méthanisation initié par la Société BIOENERGIE CENTULOISE.

Créée le 26 juin 2020 et enregistrée sous le n° W80100889, l'association « SAINT-RIQUIER AUTREMENT » a pour objet la promotion et la défense de l'intérêt général des habitants de SAINT-RIQUIER.

A cette fin, l'association mène une action de réflexion, d'études, de propositions et d'informations sur toutes questions intéressant les habitants de SAINT-RIQUIER.

La consultation publique entamée le 9 décembre dernier sur ce projet a donc amené les membres de notre association à un travail sur ce dossier. En effet, les membres de l'association sont régulièrement interpellés. Les nombreuses sollicitations et interrogations des habitants et acteurs touristiques de la commune de SAINT-RIQUIER témoignent des réelles inquiétudes sur ce projet.

Les documents et annexes joints à ce mail sont donc la synthèse et l'argumentation résultant d'un travail collectif.

Nous souhaitons ainsi que notre étude porte à votre connaissance des éléments concrets.

Souhaitant que ces documents puissent vous permettre de mesurer l'impact et les conséquences de ce projet, afin de prendre la meilleure décision pour notre commune.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président de l'association  
Maxime BALESDENT